

ARRET DES TRAVAUX

QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ENTRETIEN ET A LA MAINTENANCE DU CHANTIER

Ce document regroupe l'ensemble des questions auxquelles l'Assuré doit impérativement répondre à la suite d'une cessation, notamment relative à :

- Un arrêt temporaire ;
- Une période d'arrêt prolongée ;
- Un arrêt définitif du projet.

Nous vous rappelons qu'une attestation toute particulière devra être accordée à la réduction des effectifs sur le site afin de garantir l'assurance et le maintien de la sûreté et la sécurité de tous.

NOTIFICATION A L'ASSUREUR. Vous devez impérativement aviser votre assureur et courtier de tout arrêt ou suspension des travaux sur votre chantier.

EVALUATION DES RISQUES DU SITE. Avant l'arrêt de chaque projet, une évaluation des risques doit être effectuée afin de déterminer l'état du chantier et d'indiquer les mesures qui seront nécessaires pour en garantir la sûreté. Il convient de répondre aux questions suivantes et de transmettre les réponses dans les meilleurs délais à votre Assureur ou Courtier.

QUESTIONNAIRE:

1. Pour assurer la sécurité du site, avez-vous installé :

- Un périmètre de sécurité répondant aux normes requises
- Un dispositif de vidéo surveillance
- Un dispositif d'alarme anti-intrusion
- Autre (merci de préciser) :

2. Un entretien général du chantier sera-t-il effectué pendant la période d'arrêt ? Y compris, mais sans s'y limiter :

- Un contrôle des substances dangereuses présentes sur le site
- Un enlèvement des déchets
- Dégagement des voies d'accès
- Stockage des matériaux de construction dans un endroit sur et hors zone inondable
- Autre (merci de préciser) :

3. Le site est-il protégé contre les périls naturels ? Si oui comment ?

4. Quelles sont les mesures de protection prise afin de prévenir d'éventuels dégâts des eaux ?

5. L'intégrité structurelle et les installations partiellement achevées sont-elles garanties ? Si oui, comment ?

6. Les travaux de terrassement, fondations, drainage et excavation ont-ils été adéquatement protégés ? Y compris mais sans s'y limiter, par :

- Protection des fouilles ouvertes contre les éléments
- Fonctionnalité des pompes à eau
- Bon état des excavations en pente
- Contrôle et remblaiement des travaux de soutènement afin d'éviter les déplacements
- Vérification des travaux par l'ingénieur concerné
- Maintien continu des mesures de sécurité / protection mises en œuvre
- Autre (merci de préciser) :

7. Des mesures de protection et d'entretien des installations et des machines de construction ont-elles été mises en place ? Y compris mais sans s'y limiter :

- Sécurité / protection mises en œuvre
- Protection adéquate des éléments
- Stockage en dehors d'une zone inondable
- Grue positionnée par rapport à l'exposition au vent
- Conformité aux exigences de maintenance
- Autre (merci de préciser) :

8. Des mesures de protection et d'entretien des équipements électro-mécaniques du chantier ont-elles été mises en place ? Y compris mais sans s'y limiter :

- Extinction conforme aux recommandations du fabricant
- Élément installé / stocké conformément aux recommandations du fabricant
- Entretien conforme aux recommandations du fabricant
- Protection incendie
- Autre :

9. Des mesures de protection des travaux temporaires ont-elles été mises en place ?

10. Quelles logistiques/Chaînes d'approvisionnement avez-vous mis en place pour établir un soin continu et une maintenance des activités du chantier ?

11. Les établissements de lutte et de protection contre l'incendie sont-ils opérationnels et disponibles de façon continue ?

Fait à :

Le :

Signature :

CLAUSE RELATIVE À LA DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ. Vous consentez à l'utilisation de toutes les données que vous nous communiquez en lien avec votre contrat d'assurance, exclusivement par votre Assureur, son groupe et/ou ses courtiers ou prestataires de services tiers (collectivement désignés « destinataires des données ») dans le cadre de l'exécution de leurs obligations et de la prestation de services accessoires en votre faveur.